

# NOTATION CERTIFICATIVE POUR LA SESSION 2020

## CAP, BEP, MC, BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

*Diplômes de l'Education nationale du secteur des  
SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES et PSE*

*Vu le décret 2020-671 du 3 juin 2020 (JO du 4 juin)*

*Vu l'arrêté du 3 juin 2020 (JO du 4 juin)*

*Vu la note de service du 03 06 2020 parue au BOEN N° 23 du 4 juin 2020*

*Vu les consignes de la direction des examens et concours*

- Un tableau récapitulatif des différentes situations rencontrées vous est proposé pour vous aider lors de la détermination de propositions de notes (pages 2 à 4) ;
- Une attention particulière aux éléments suivants est recommandée :
  - **L'annexe 2 de l'arrêté** qui répond à vos nombreuses interrogations, notamment la place relative des différents savoirs associés dans la note de l'épreuve qui les évalue, (exemple épreuve E2) – cf deuxième tiret, troisième paragraphe ;
  - **L'annexe 3 de l'arrêté, partie 4**, qui donne les précisions quant au **SST** associé à une épreuve certificative (voir aussi note de service du BOEN) ;
  - L'appréciation portée au niveau de la note attribuée à chaque unité certificative (cf **paragraphe B2 de la note de service du BOEN** et note du corps d'inspection concernant le renseignement des livrets scolaires en page 5) ;
  - Le **paragraphe B5 de la note de service du BOEN** qui détermine les modalités d'attribution du diplôme intermédiaire ;
  - Le **paragraphe A2 de la note de service du BOEN** qui précise l'adaptation de l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel + l'annexe 1 « proposition de fiches pour la préparation de l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel ».

**Les IEN SBSSA restent à disposition pour répondre à toute autre interrogation et rappellent que les textes doivent être strictement appliqués pour garantir l'équité entre tous les candidats.**

❖ Pour chaque EPREUVE ou sous épreuve en CCF (composée de 2 situations d’évaluation)

Réalisation des évaluations en CCF en centre de formation et/ou durant les PFMP	NOTES <u>avant</u> le confinement	NOTES <u>pendant</u> le confinement	NOTES <u>au retour</u> du confinement	« NOTE 1 » Situation 1 CCF	« NOTE 2 » Situation 2 CCF	« NOTE 3 » Moyenne des notes de contrôle continu	NOTE FINALE Certificative proposée
<b>1<sup>ère</sup> hypothèse :</b> Les 2 situations d’évaluation ont été réalisées	Les 2 notes certificatives sont prises en compte	Pas de notes servant à la certification	Pas de notes servant à la certification	OUI	OUI	NON	= la prise en compte des deux notes 1 et 2 selon la définition de l’épreuve
<b>2<sup>ème</sup> hypothèse :</b> 1 des 2 situations a été réalisée <b>ET la note reflète le niveau de compétences de l’élève-candidat</b>	La note certificative est prise en compte			OUI <b>car la note reflète le niveau de compétences de l’élève-candidat</b> (au regard des compétences ciblées par l’unité certificative.)	NON (inexistante)	NON	= note 1
<b>3<sup>ème</sup> hypothèse :</b> 1 des 2 situations a été réalisée <b>MAIS la note ne reflète pas le niveau de compétences de l’élève-candidat</b>	La note certificative + <b>des</b> notes de contrôle continu sont prises en compte			OUI <b>même si la note ne reflète pas le niveau de compétences de l’élève-candidat</b> (au regard des compétences ciblées par l’unité certificative.)	NON (inexistante)	OUI moyenne des notes s’appuyant sur les évaluations réalisées durant la formation <b>au regard des compétences ciblées par l’unité certificative.</b>	= la moyenne des deux notes 1 et 3
<b>4<sup>ème</sup> hypothèse :</b> Aucune des 2 situations n’a été réalisée	<b>Des</b> notes de contrôle continu sont prises en compte			NON (inexistante)	NON (inexistante)		= note 3

❖ Pour chaque EPREUVE ou sous épreuve en CCF (composée d'une seule situation d'évaluation)

Réalisation des évaluations en CCF en centre de formation et/ou durant les PFMP	NOTES avant le confinement	NOTES pendant le confinement	NOTES au retour du confinement	« NOTE 1 » Situation CCF	« Note 2 » Moyenne des notes de contrôle continu	NOTE FINALE certificative proposée
<p><b>1<sup>ère</sup> hypothèse :</b> La situation d'évaluation a été réalisée <b>ET la note reflète le niveau de compétences de l'élève-candidat</b></p>	La note certificative est prise en compte	Pas de notes servant à la certification	Pas de notes servant à la certification	OUI <b>ET la note reflète le niveau de compétences de l'élève-candidat</b> (au regard des compétences ciblées par l'unité certificative.)	NON	= note 1
<p><b>2<sup>ème</sup> hypothèse :</b> La situation d'évaluation a été réalisée <b>MAIS la note ne reflète pas le niveau de compétences de l'élève-candidat</b></p>	La note certificative + des notes de contrôle continu sont prises en compte			OUI <b>même si la note ne reflète pas le niveau de compétences de l'élève-candidat</b> (au regard des compétences ciblées par l'unité certificative.)	OUI = moyenne des notes s'appuyant sur les évaluations réalisées durant la formation <b>au regard des compétences ciblées par l'unité certificative.</b>	= la moyenne des deux notes 1 et 2
<p><b>3<sup>ème</sup> hypothèse :</b> La situation d'évaluation n'a pas été réalisée</p>	Des notes de contrôle continu sont prises en compte			NON (inexistante)		

❖ Pour une unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle /règlement d'examen : « Contrôle Continu »

REGLEMENT D'EXAMEN (AVANT CRISE SANITAIRE)	NOTES avant le confinement	NOTES pendant le confinement	NOTES au retour du confinement	Moyenne des notes de contrôle continu	NOTE FINALE certificative proposée
Unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle	Des notes de contrôle continu sont prises en compte	Pas de notes servant à la certification		Moyenne <b>des notes</b> s'appuyant sur les évaluations réalisées durant la formation <b>au regard</b> <b><u>des compétences</u></b> <b><u>ciblées par l'unité</u></b> <b><u>certificative.</u></b>	= moyenne des notes de contrôle continu

## Renseignement des livrets scolaires

Dans le contexte inédit que nous connaissons, le contrôle continu réalisé par les équipes prend une importance d'autant plus particulière :

- les baccalauréats généraux et technologiques seront obtenus sur la base du contrôle continu, des épreuves anticipées de première et des appréciations qui seront mentionnées sur le livret scolaire ;
- le baccalauréat professionnel et les diplômes de la voie professionnelle seront obtenus sur la base des notes éventuelles de CCF et des notes de contrôle continu ;
- les DNB (voies générale et professionnelle), seront obtenus sur la base du niveau de maîtrise des compétences du socle commun, de la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de la classe de 3<sup>ème</sup> dans certaines disciplines et de l'appréciation portée dans le LSU.

Le travail de synthèse pour retracer le parcours scolaire de l'élève que vous accomplissez lors de chaque session d'examen revêt cette année une importance singulière.

Aussi plus que jamais les appréciations littérales auront un rôle déterminant pour chacun des candidats et témoigneront de leurs apprentissages, de leur motivation voire de leur progression durant l'ensemble de cette année scolaire.

Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur l'opportunité que soient également valorisés :

- des savoir-être et des savoir-faire construits chez les élèves (autonomie, engagement, responsabilité, coopération,...) durant la période d'enseignement à distance ;
- l'expertise des personnels des équipes éducatives qui ont fortement accompagné les élèves et fourniront d'autres regards sur ces derniers.

Ainsi, les élèves qui n'auront pas pu se connecter à distance ne seront pas pénalisés et dans le même temps, les élèves qui auront su prendre des initiatives au service du collectif (entraides, relais du professeur principal, ...) ou de leurs apprentissages (participation, rendus, interactions avec les professeurs, ...) seront valorisés.

Il s'agit, à travers ces appréciations les plus contextualisées possibles, d'éclairer le travail du jury, notamment dans le cadre de l'attribution de l'examen ou de mentions.

Pour le collège des IA-IPR  
Le doyen

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



Bruno FORESTIER

Pour le collège des IEN ET-EG-IO  
Le doyen



Pierre POTTEZ